

CONVOCATION

Réunion du Conseil Municipal
(Article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf Val de Bargis
se réunira en séance ordinaire en mairie

LE LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024
A 18 HEURES 30

Ordre du Jour :

- 1 : Forêt
- 2 : Ecole : frais de scolarité
- 3 : Recensement de la population
- 4 : Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 5 : Exonération de cotisation foncière des entreprises
- 6 : Proposition d'achat
- 7 : Voirie
- 8 : Délibération Communauté de Communes Cœur de Loire
- 9 : Informations diverses

Fait à Châteauneuf Val de Bargis,
Le 14 septembre 2024

Le Maire, Patrick Rapeau

